CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4048** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1992

Raison sociale : BARGETON FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/12/2024

Capital : 47 867

171 RUE JOSEPH CUGNOT
ZI GREZAN
30000 NIMES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 38809767700024

Siret : 388 097 677 00024

Téléphone : 04 66 22 85 19 **Fax :**

Portable : 07 77 82 10 68

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
BARGETON ARTHUR GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 9235471

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL434293

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL434293

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

E-mail : batiment@bargetonfils.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 528 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 12/10/2026 17:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025